



Laval, le 1er juin 2020

RÉGION ACADÉMIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**La Provisure adjointe**

**Aux représentants légaux des  
élèves de Première STMG.**

## **Objet : Questionnaire pour l'accueil des élèves de Première STMG.**

Lycée  
Douanier Rousseau

7, rue des Archives  
53000 LAVAL

Dossier suivi par  
Maureen TIMOUMA  
Provisure adjointe  
02.43.53.04.60

Madame, Monsieur,

Le lycée rouvre ses portes à partir du 2 juin 2020. Un accueil des lycéens est prévu pour les élèves de Terminales susceptibles d'aller au rattrapage, à compter du 4 juin, et des élèves de Seconde à compter du 8 juin. Un accueil des élèves de Première STMG est prévu à partir du lundi 8 juin avec un nouvel emploi du temps comprenant la plupart des matières habituelles, à l'exception du Français, dont l'épreuve orale terminale a été annulée.

Un Protocole sanitaire (<https://douanier-rousseau.paysdelaloire.e-lyco.fr/actualites/ma-classe-a-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique/>) a été élaboré afin de permettre l'accueil des élèves et des personnels jusqu'au 4 juillet, qui repose sur les principes suivants :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels

Tout élève revenant au lycée devra s'engager à respecter le Protocole sanitaire mis en place par l'établissement :

- **Le port du masque, obligatoire pour tous** dans l'enceinte du lycée: 1 masque et 1 pochette sera remise à chaque élève à l'entrée du lycée le 1er jour.
- **La prise de température** chaque matin avant le départ au lycée: en cas de symptômes ou de fièvre, l'élève ne doit pas se rendre au lycée.
- **Le respect des gestes barrières:** désinfection à l'arrivée par lavage des mains et application de gel hydroalcoolique, respect des règles de distanciation, interdiction de prêt et/ou d'échange d'objets personnels, port d'une bouteille d'eau individuelle.
- Le respect des **sens de circulation**, des espaces réservés aux pauses hebdomadaires, l'interdiction des rassemblements.
- **Le principe: "1 salle = 1 classe"** avec un maximum de 15 élèves par salle.
- **Un nouvel emploi du temps** dont les enseignements et les horaires seront adaptés aux contraintes sanitaires.

Afin de connaître les intentions de retour au lycée des élèves, un questionnaire leur a été diffusé sur Pronote. Nous vous remercions de bien vouloir en prendre connaissance et d'y répondre avant le 3 juin, délai de rigueur.

Je reste à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

La proviseure adjointe,  
Maureen Timouma